



## Non paiement loyers par agence immobiliere

Par **Michel**, le **14/11/2009** à **19:42**

Bonjour,  
je me suis adressé à une agence immobilière pour la gestion de mon appartement.  
Le locataire est rentré dans celui ci au 04 août 2009.  
Depuis cette date et malgré plusieurs rappels, je n'ai touché aucun loyer de l'agence.  
Merci de m'indiquer la marche à suivre.